



LA PÉPINIÈRE VITICOLE FRANÇAISE RAPPELLE SON ENGAGEMENT SUR LE VIGNOBLE DE DEMAIN

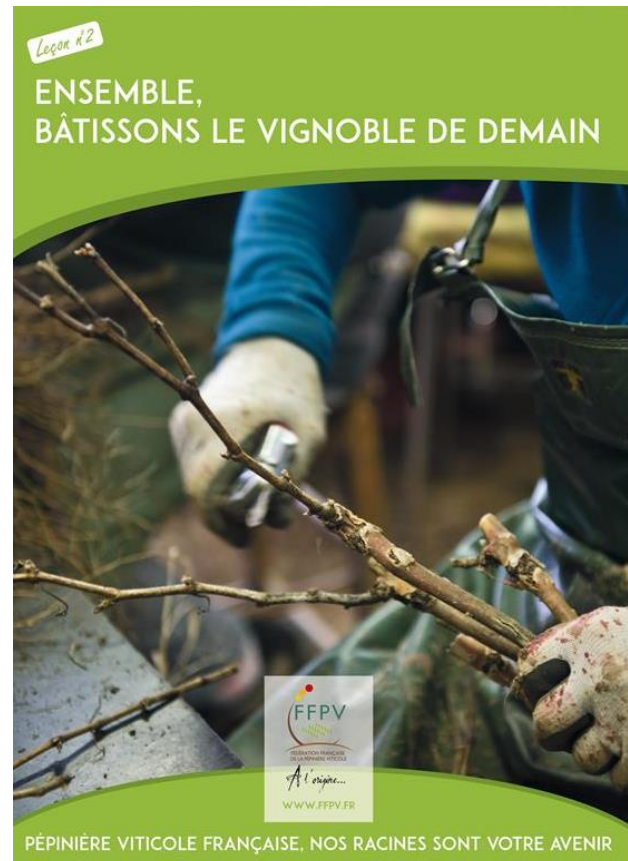
Une filière tournée vers l'avenir

Cette "Leçon 2" fait suite à la Leçon 1 de février 2016, dont le sujet était "Traçabilité et qualité des plants". L'affiche sera ainsi apposée, dès le mois de mars, dans toutes les Chambres d'Agriculture, les administrations et services en lien direct avec la pépinière, et bien naturellement chez tous les pépiniéristes.

Un des axes prévus au congrès d'octobre voit le jour en février : la première commission technique, co-animée par la FFPV et L'IFV, s'est tenue le 9 février 2017. Les co-responsables de la commission technique sont David Gautreau, pépiniériste Val de Loire, Pascal Bloy et Marie-Catherine Dufour, IFV.

- Cette commission inclut une vingtaine de membres de l'ensemble des syndicats régionaux, avec des référents intervenants spécialisés par thèmes.

- L'objectif est de « rassembler tous les savoirs et en assurer la diffusion », une des finalités étant d'augmenter les taux de reprise (actuellement encore 40 à 50 % d'échec) tout en maintenant l'exigence qualité.



Pierre-Denis Tourette et David Gautreau expliquent : « *Le premier sujet abordé était technique : un appel à projet d'1 300 000 € sur 42 mois, déposé par l'INRA de Bordeaux et l'IFV dans le cadre du plan de dépérissement, est en attente de validation et permettra de comprendre scientifiquement toutes les étapes (le greffage, comment se fait la vascularisation, comment détecter la bonne qualité des soudures...).* La commission technique de la FFPV sera représentée au comité de pilotage de ce projet et les scientifiques en charge de ces travaux souhaitent un avis éclairé de la profession sur leurs résultats et une collaboration efficace avec les pépiniéristes pour un transfert rapide des solutions trouvées vers les ateliers de production. La deuxième partie de la commission a permis un échange entre les pépiniéristes afin de détecter les priorités à traiter pour augmenter le taux de réussite : réception des bois avant le travail, comment les travailler, comment les conserver, la stratification, moment clé des pépinières viticoles, les leviers permettant de diminuer les échecs à la plantation de la pépinière etc... L'objectif est de mixer connaissances techniques et pratiques empiriques avec des résultats dans un ou deux ans. L'amélioration des procédures permettra d'augmenter le taux de réussite et donc d'augmenter l'offre de plants à destination des viticulteurs et la rentabilité des pépinières. Rappelons que la prochaine commission technique, le 20 mars à Paris, définira les axes de travail. Elle sera suivie d'une visite, en juin, à Pech rouge et au Domaine de Vassal, du Conservatoire des variétés résistantes.

Il y a dans toute région viticole plusieurs pépiniéristes dont l'objectif premier est d'assurer un service réactif de proximité. Fiers de leur savoir-faire, de leurs engagements pour la qualité, et de leur filière dynamique, ils s'engagent à « vendre un plant et non pas un prix ». Leur priorité est de fournir la viticulture nationale, même si le marché mondial est aussi demandeur de plants français (*par exemple, les pépiniéristes français sont les seuls à pouvoir exporter en Chine et au Canada, marchés exigeants*). Une filière reconnue, notamment pour :

- La qualité des plants via la marque ENTAV-INRA®, qui assure ainsi le financement de la recherche de demain
- La fiabilité et la performance du matériel végétal français, très encadré
- Son excellence sanitaire, reconnue à un niveau égalé nulle part au monde – cf par exemple les autocontrôles dans la lutte contre les viroses graves et le rôle des pépiniéristes dans la prospection contre la Flavescence Dorée. Un autre pays peut-il en dire autant ?

La production française, ce sont 225 millions de plants en 2016 (chiffre en augmentation constante depuis 10 ans), le choix le plus vaste de clones au monde, et une attention permanente à l'évolution des modes de production...

Son credo est l'excellence simplement, Made in France !

La filière française est reconnue sur tous les marchés mondiaux pour :

➡ **La qualité génétique** des plants : 95 % des plants commercialisés sont certifiés et l'efficacité de la marque ENTAV- INRA® **garantit le financement de la recherche de demain** sur la création de nouvelles variétés ou l'exploration de la diversité dans les cépages traditionnels. Le séquençage de la totalité du génome de la vigne donne un nouvel essor à la sélection végétale française. L'IFV est l'organisme de recherche centralisé pour la recherche variétale sur vigne. La taxe ENTAV-INRA® est financée à 50/50 par le pépiniériste et le viticulteur.

➡ **Son excellence sanitaire** : toutes les pépinières sont contrôlées par France Agri Mer chaque année. **Les autocontrôles**, mis en place depuis plus de 10 ans dans la lutte contre les viroses graves, court noué et enroulement, assurent la production de plants sains pour la constitution d'un vignoble pérenne. Autre point important : la **prospection annuelle de la Flavescence Dorée** est assurée par les pépiniéristes, par exemple 1 500 ha en Vaucluse, 1 000 ha en Drôme-Ardèche... « *la France est sûrement le seul pays en Europe à le faire !* », déclare Pierre-Denis Tourette.

Par ailleurs, le Plan National de Lutte contre le Dépérissement du Vignoble fait partie des thèmes prioritaires : lancé par le CNIV et France AgriMer, il associe totalement la pépinière viticole, qui a choisi d'apporter **une feuille de route en six axes**.

David Amblevert, Président, précise : « *l'objectif premier de la pépinière viticole française est de satisfaire les besoins de la viticulture nationale, toujours à l'écoute de l'évolution possible du mode de production nécessaire contre les maladies du bois, principales causes de mortalité, même si aujourd'hui aucun lien n'est établi entre dépérissement au vignoble et plants de vigne* ».

La volonté de l'origine sur les PPE (passeports phytosanitaires européens), de voir mentionnés les pays d'origine des porte-greffes et greffons sur le PPE, représentant la qualité et la diffusion des plants, évoquant le Made in France et la transparence pour la viticulture, est toujours dans l'attente de réponse des autorités.

www.ffpv.fr

Président : David AMBLEVERT - 05 57 40 07 13 – david.amblevert@ffpv.fr

Secrétaire général : Pierre-Denis TOURETTE - 04 75 37 71 03 - pierre-denis.tourette@ffpv.fr

Relations Presse Paris VINCONNEXION - 01 39 12 28 02 - michelepiron@vinconnexion.com – www.vinconnexion.com